

Le Groupe ACP et le Brésil font un pas "historique" vers le renforcement des relations Sud-Sud

Le Groupe ACP et le Brésil font un pas "historique" vers le renforcement des relations Sud-Sud

Bruxelles, 9 Décembre 2011: Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) et la République fédérative du Brésil ont signé aujourd'hui un accord mémorable visant à renforcer la solidarité Sud-Sud, à travers une coopération technique et un dialogue accru entre les deux parties.

Le Secrétaire général du Groupe ACP, S.E. Dr Mohamed Ibn Chambas, et l'ambassadeur du Brésil, S.E. M. Ricardo Neiva Tavares, ont adopté à Bruxelles un protocole d'accord en présence du Conseil des ministres ACP et des ministres ACP chargés du Commerce.



"C'est une avancée historique pour le Groupe ACP. Nous espérons que cet accord ouvrira la voie à des échanges de technologies et d'expertise plus fructueux, susceptibles de promouvoir le développement des économies des États membres ACP, ainsi que celle du Brésil...Nous sommes impressionnés par l'histoire de la réussite exceptionnelle du Brésil, qui, en l'espace d'une décennie, est parvenu à sortir plus de 20 millions de personnes de la pauvreté absolue, grâce à diverses initiatives. Il ne fait aucun doute que l'expérience brésilienne nous livre des enseignements d'une importance capitale", a déclaré le Dr Chambas.

A l'heure actuelle, le gouvernement brésilien met en œuvre des projets de coopération dans les pays ACP, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la bioénergie. Il offre également aux ressortissants ACP des formations techniques dans des institutions brésiliennes de premier plan.

"Le protocole d'accord soumis aujourd'hui à notre signature entend tirer parti de ces initiatives et de l'action menée par le Groupe ACP, en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud. Cet accord viendra étoffer les activités en cours au niveau bilatéral, et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération. Il établira un mécanisme de dialogue permanent, permettant au Brésil et à l'ensemble du Groupe ACP d'apprendre l'un de l'autre et d'explorer des moyens novateurs de renforcer leurs relations", a indiqué pour sa part l'ambassadeur Tavares.

Le protocole d'accord prévoit la tenue régulière de réunions bilatérales à Bruxelles, en vue d'échanger des informations sur les programmes, les projets et les activités intéressant les deux parties. Les membres ACP peuvent également soumettre des propositions d'activités au gouvernement brésilien par l'intermédiaire du Secrétariat ACP.

La cérémonie de signature consacre le premier accord formel de collaboration conclu entre le Groupe ACP et le Brésil,

première économie d'Amérique latine. Le Groupe ACP, qui compte 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, œuvre à la promotion du développement économique durable de ses États membres ainsi qu'à leur intégration dans l'économie mondiale.

Pour de plus amples informations, prière de contacter l'Attachée de presse au numéro suivant: +32-2-743 0617, ou à l'adresse électronique latu@acp.int [1]

Tags: [Articles](#) [2]

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/le-groupe-acp-et-le-bresil-font-un-pas-historique-vers-le-renforcement-des-relations-sud-sud>

Liens:

[1] <mailto:latu@acp.int>

[2] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/articles>